**COMMUNIQUE DE PRESSE**

N°1 mondial
de l'anodisation de l'aluminium

*Bruxelles, le 30 octobre 2026 (17h45)*

# FORTE AMÉLIORATION DES RÉSULTATS AU PREMIER SEMESTRE 2026, AVEC UN RETOUR À UN EBITDA POSITIF

- **Chiffre d'affaires en hausse de 3,2 %, porté par la sous-traitance, qui représente désormais 86 % de l'activité.**
- **Retour à un EBITDA positif de 0,9 M€, contre -2,3 M€ au premier semestre 2025.**
- **Refinancement finalisé en mars 2026 : endettement financier net à 26,5 % des fonds propres au 30 juin 2026**
- **Perspectives : activité attendue au second semestre à un niveau globalement comparable à celui du premier semestre, dans un contexte de marché incertain.**

*COIL, leader mondial de l'anodisation de l'aluminium, annonce ses résultats du premier semestre 2026.*

## ❖ Faits marquants

Au premier semestre 2026, COIL a poursuivi la transformation de son modèle économique dans un environnement de marché toujours incertain.

Le chiffre d'affaires s'établit à 8,9 M€, en progression de 3,2 % sur un an. Cette évolution repose sur la dynamique de l'activité de sous-traitance, dont les ventes progressent de 10,7 % à 7,7 M€ et représentent désormais 86 % du chiffre d'affaires. Cette performance reflète la stratégie développée avec les principaux laminoirs européens.

Les ventes packagées s'élèvent à 1,2 M€, contre 1,7 M€ au premier semestre 2025. Elles restent concentrées sur des applications stratégiques à forte valeur ajoutée.

Parallèlement, COIL a poursuivi l'optimisation de ses frais de structure et le renforcement de son positionnement concurrentiel. Ces actions contribuent à l'amélioration significative de la performance opérationnelle sur la période.

## ❖ Résultats

L'EBITDA[i] redevient positif à 0,9 M€, contre -2,3 M€ au premier semestre 2025, soit une amélioration de 3,2 M€. Cette évolution reflète la progression de la marge brute (+0,7 M€) et la diminution des charges opérationnelles (-2,5 M€), notamment des charges de management.

Après des dotations aux amortissements et provisions de 1,1 M€, le résultat d'exploitation s'améliore de 3,3 M€ et ressort à -0,1 M€, contre -3,4 M€ un an auparavant.

Le résultat net s'établit à -0,4 M€, contre -3,6 M€ au premier semestre 2025. Il intègre notamment des charges financières nettes de 0,2 M€.

### ❖ Compte de résultat simplifié

| (en millions d'euros) | S1 2026 | S1 2025 | *Variation* |
|---|---|---|---|
| **Chiffre d'affaires** | **8,9** | **8,6** | ***+ 3,2%*** |
| *Chiffre d'affaires sous-traitance* | *7,7* | *6,9* | *+ 10,7%* |
| *Chiffre d'affaires packagés*[ii] | *1,2* | *1,7* | *- 27,4%* |
| **EBITDA**[i] | **0,9** | **(2,3)** | ***+ 3,2 M€*** |
| *en % CA* | *10,4%* | *(26,9)%* | |
| **Résultat opérationnel** | **(0,1)** | **(3,4)** | ***+ 3,3 M€*** |
| *en % CA* | *(1,4)%* | *(39,6)%* | |
| **Résultat avant impôts** | **(0,3)** | **(3,6)** | ***+ 3,3 M€*** |
| **Résultat net** | **(0,4)** | **(3,6)** | ***+ 3,2 M€*** |
| *en % CA* | *(4,1)%* | *(41,2)%* | |

### ❖ Bilan et refinancement

Au 30 juin 2026, les capitaux propres s'établissent à 14,5 M€, en baisse de 0,3 M€ par rapport au 31 décembre 2025. L'endettement financier net ressort à 3,8 M€, en progression de 0,5 M€ sur six mois, et représente 26,5 % des fonds propres. Il inclut une trésorerie de 1,8 M€, contre 1,3 M€ fin 2025.

En mars 2026, la Société a finalisé le refinancement de ses lignes de financement auprès d'un établissement bancaire de premier plan, comme annoncé le 30 avril 2026. De nouveaux crédits d'investissement, d'un montant total de 3,6 M€ et venant à échéance entre 2031 et 2036, ont permis de rembourser les emprunts à terme souscrits auprès de l'ancien établissement bancaire, y compris ceux de Coil GmbH. Une nouvelle ligne d'affacturage a également remplacé l'escompte de factures.

### ❖ Evènements postérieurs à la clôture

Lors de sa réunion du 26 août 2026, le conseil d'administration a pris acte de la renonciation, par la société de gestion du président, à un bonus de 500 K€ octroyé en 2024 et enregistré en charges à payer au cours des exercices antérieurs. Le montant correspondant sera repris dans le compte de résultat au second semestre 2026.

### ❖ Perspectives 2026

Au troisième trimestre 2026, le chiffre d'affaires (non audité) s'établit à 4,5 M€, contre 5,3 M€ au troisième trimestre 2025, soit un recul de 14,6 %. Il comprend 3,6 M€ de ventes de sous-traitance (-15,8 %) et 0,9 M€ de ventes packagées (-9,6 %). Sur les neuf premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires atteint ainsi 13,4 M€, contre 13,9 M€ sur la même période en 2025.

Dans un contexte économique incertain, COIL anticipe au second semestre 2026 un niveau d'activité globalement comparable à celui du premier semestre. Compte tenu d'une base de comparaison plus élevée au second semestre 2025, le chiffre d'affaires annuel pourrait être inférieur à celui de l'exercice précédent.

La Société poursuit la transformation de son modèle opérationnel, en s'appuyant sur une maîtrise stricte des frais généraux et le développement de son activité de sous-traitance avec les principaux laminoirs européens.

### ❖ Informations complémentaires

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés le 29 octobre 2026 par le conseil d'administration. Ils n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité par le commissaire aux comptes. Ils sont disponibles dans le rapport financier semestriel 2026 sur le site financier de la Société : http://investors.coil.be

### ❖ Agenda financier

Publication du chiffre d'affaires annuel 2026 : le 29 janvier 2027 après bourse.

## À PROPOS DE COIL

COIL est le leader mondial de l'anodisation de l'aluminium pour les marchés architecturaux et industriels. Depuis plus de cinquante ans, COIL anodise en continu l'aluminium sous forme de bobines pour les principaux laminoirs européens et, par leur intermédiaire, pour les transformateurs, les façadiers et les architectes du monde entier.

L'anodisation est un procédé électrochimique qui crée une couche d'oxyde durable à la surface de l'aluminium, offrant une excellente résistance à la corrosion, des finitions durables et stables aux UV, ainsi que des performances fonctionnelles renforcées. Elle préserve les propriétés intrinsèques de l'aluminium, notamment son rapport résistance/poids, sa durabilité et son entière recyclabilité, ce qui en fait une solution durable pour un large éventail d'applications, de l'architecture et du design aux marchés industriels et du transport.

Les opérations d'anodisation de COIL sont réalisées exclusivement sur les deux sites de production du Groupe : à Landen, en Belgique (depuis 1972), et à Bernburg, en Allemagne (depuis 2005). Ces deux sites exploitent au total quatre lignes de production, d'une capacité pouvant atteindre 60 000 tonnes par an. COIL est certifié selon les normes ISO 9001, ISO 14001 et ISO 50001. L'ensemble des garanties, certificats de qualité et références de couleurs de COIL se rapporte à de l'aluminium anodisé sur ces deux sites. Des audits indépendants de façades intégrant de l'aluminium anodisé par COIL ont confirmé que la couche anodique était toujours intacte après plusieurs décennies.

COIL associe savoir-faire propriétaire, excellence industrielle et relations clients de long terme afin de proposer des solutions d'anodisation à forte valeur ajoutée. Le Groupe fait évoluer son modèle économique vers un modèle plus résilient et compétitif, fondé sur la sous-traitance, tout en continuant à adresser des marchés ciblés de solutions packagées.

Avec plus de 100 collaborateurs en Belgique et en Allemagne, COIL a réalisé un chiffre d'affaires de 19,4 millions d'euros en 2025.

Cotée sur Euronext Growth Paris | ISIN : BE0160342011 | Reuters : ALCOI.PA | Bloomberg : ALCOI:FP

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.aloxide.com

## CONTACTS

**COIL**
Jan Robeyns
investor.relations@coil.be
Tél. : +32 (0)11 88 01 88

**ACTUS FINANCE & COMMUNICATION**
Cyril Combe / Déborah Schwartz
coil@actus.fr
Tél. : +33 (0)1 53 67 36 36

[i] L'EBITDA est un indicateur alternatif de performance, défini comme le résultat d'exploitation augmenté des dotations nettes aux amortissements et provisions. Il ne constitue pas un indicateur défini par les normes IFRS.
[ii] Anodisation et métal inclus